

Description de la dotation – Jeu-concours « VIBRATION ORLEANS TATTO SHOW »

Organisé sur l'antenne de la radio VIBRATION du samedi 21 février au vendredi 27 février 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « VIBRATION ORLEANS TATTOO SHOW », cinq lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 2 entrées pour le Orléans Tattoo Show, d'une valeur unitaire indicative de 15 € TTC.

Les entrées sont valables une journée au choix parmi le vendredi 27 février, samedi 28 février et dimanche 1er mars 2026.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant recevra ses e-billets par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Les lots ne sont utilisables que dans la période indiquée ; aucune autre date ou prolongation ne pourra être accordée.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.vibration.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio VIBRATION, disponible à l'adresse suivante : <https://www.vibration.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.